



Déclaration liminaire - CDEN 1^{er} degré du 21 février 2018

Pour une école lieu de vie

L'école n'est pas seulement un lieu d'enseignement, la journée scolaire se répartit alternativement entre temps d'enseignement, temps éducatif, et temps d'éveil. L'école doit donc à la fois laisser une place à l'individualité et offrir un cadre rassurant pour permettre à chaque élève de trouver sa place, de faire ses apprentissages et de réussir son cursus scolaire dans les meilleures conditions.

Au-delà des apprentissages, l'école est un véritable lieu de vie : on y déjeune, on y dort, on y goûte, on y lit, on s'y amuse, on y apprend la citoyenneté, le vivre ensemble, le respect.

Mais comment relever aujourd'hui le défi de former de futurs citoyens éclairés dans nos écoles ?

Face aux moyens alloués pour la prochaine rentrée, l'inquiétude des parents grandit car le constat de cette année est annonciateur d'une dégradation des conditions de vie dans nos écoles :

- La fatigue des petits qui sont réveillés de leur sieste faute d'Atsem. Où en est-on du respect du rythme individuel du très jeune enfant ?
- Les espaces de vie (BCD, salles de détente, salles d'activités des Clae) qui se réduisent pour faire face à l'accroissement constant des effectifs sur notre territoire et particulièrement cette année du fait des dédoublements des CP-CE1 de REP et REP+,

- La mise en place de ce dispositif à moyen constant, dégradant les effectifs et les conditions de travail dans les autres classes que CP et CE1, y compris en REP/REP+,
- La tentation de certaines municipalités de créer, pour des raisons de coûts, des groupes scolaires qui, par leur taille, ne répondent pas aux besoins des plus jeunes,
- La disparition du dispositif « Plus de maîtres que de classes » qui met à mal les projets d'école et les conditions de réussite de tous les élèves,
- Les dérogations aux 4,5 jours de classe qui favorisent les inégalités sociales, territoriales et pénalisent de surcroît les femmes qui dans le meilleur des cas sacrifieront une journée de travail,
- La violence dans les cours de récréation,
- Enfin, comment en tant que représentants de parents, pouvons-nous dire à ceux dont les enfants sont en ULIS que leurs enfants n'existent pas dans l'effectif de l'école ?

Nos enfants ne sont pas des variables d'ajustement comme des TPS que l'on n'intègre pas, des GS que l'on regroupe avec des CP... Les enjeux de l'école primaire nécessitent les moyens nécessaires pour :

- Encadrer les enfants sur les différents temps de la journée,
- Eviter les inégalités de territoire entre zones rurales et grandes agglomérations,
- Accueillir les très jeunes enfants, en particulier en zones rurales,
- Baisser les effectifs,
- Disposer de locaux et espaces appropriés favorables à un climat scolaire serein.

La Fcpe31 continuera à défendre le droit à l'éducation pour tous et un service public d'éducation de qualité.

